

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband =
organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 8 (1982)

Heft: 1

Rubrik: Cours de direction 1981-1982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

6. Rapport de la commission de musique pour 1981

(Ad point 6 de l'ordre du jour)

La commission s'occupait essentiellement de l'acquisition de nouvelles œuvres pour la bibliothèque centrale, de renseignements pour l'établissement de programmes et de conseils relatifs à l'élaboration du nouveau catalogue. En ce qui regarde l'acquisition de nouvelles œuvres, on conseilla prudence au point de vue financier le nouveau catalogue causant de grands frais. La situation s'améliorant dans un proche avenir, il est prévu de procéder sous peu à des acquisitions de musique. Cela étant, les organes responsables de nos sections sont invités à faire savoir au soussigné, avant l'assemblée des délégués, leurs desiderata avec indication de l'éditeur. Dans le secteur des renseignements, l'activité augmenta considérablement au cours de l'exercice écoulé. Nous sommes sollicités même du dehors (par exemple par Radio Lausanne et Zurich).

Des questions pendantes furent liquidées par voie de correspondance. L'été passé, un échange de vues eut lieu avec le rédacteur de la «Sinfonia».

Mes remerciements cordiaux vont aux collègues de la commission de musique et du comité central.

Bâle, 6.3.1982

Le président de la commission de musique:
Fritz Kneusslin, maître de chapelle ASDM

7. Rapport des vérificateurs des comptes

(Ad point 7 de l'ordre du jour)

Les réviseurs soussignés vérifièrent les comptes annuels de la SFO touchant l'exercice allant du 1.1.1981 au 31.12.1981 de la façon suivante:

1. Contrôle des recettes et des dépenses inscrites dans le livre de caisse et comparaison des écritures passées avec les pièces justificatives.
2. Contrôle du compte de chèques postaux, du livre de caisse et comparaison des écritures d'avec les pièces justificatives.
3. Contrôle des papiers de valeur et des carnets d'épargne.
4. Examen de la clôture annuelle.
5. Contrôle de caisse.

Le résultat de ces contrôles est le suivant:

- a) Les écritures passées dans le livre de caisse et au compte de chèques postaux correspondent en tous points aux pièces justificatives présentées au complet, les additions et les reports sont exécutés correctement.
- b) Le montant de l'argent en caisse, le 31.12.1981, correspondait au résultat indiqué par le livre de caisse.
- c) Les carnets d'épargne furent présentés, les intérêts y sont inscrits.
- d) Indiquant un total de recettes de fr. 28 784.20 et un dit de dépenses de fr. 28 081.45, les comptes annuels bouclent avec un excédent de recettes de fr. 702.75.
- e) La fortune de la SFO passera de ce fait de fr. 9540.39 à fr. 10243.14.

Les réviseurs proposent à l'assemblée des délégués d'accepter les comptes annuels 1981 tenus de façon propre et circonspecte et de donner décharge au caissier ainsi qu'au comité central.

Saint-Gall, 19.2.1982

Les réviseurs:

P. Buschor

Orchestre de Goldach

E. Büsser et A. K. Siegmann

Orchestre de Wil/SG

8. Commentaire relatif aux élections

(Ad point 9 de l'ordre du jour)

Comité central

Les membres en charge du comité central furent confirmés pour une nouvelle période ad-

ministrative de trois ans à l'assemblée des délégués tenue à Affoltern am Albis le 19.5.1979. Cette période finit à la prochaine assemblée des délégués. Dans sa séance tenue à Olten, le 12.3.1982, le comité central s'occupait de cette situation.

Après treize ans d'activité à la tête de la SFO (il fut élu à la 49e assemblée des délégués ayant eu lieu à Sempach, le 4.5.1969), le président central, M. Alois Bernet, se voit forcé, pour des raisons de santé, de quitter son poste. Tout en regrettant cette décision, le comité central dut reconnaître comme valables les motifs y conduisant et accepter définitivement la démission du président central.

Après un examen approfondi de la situation, le comité central propose à l'assemblée des délégués du 22.5.1982 comme candidat à l'élection du président central **M. Jürg Nyffenegger**, secrétaire central. Il remplit cette dernière charge depuis le 19.5.1970 et connaît à fond les affaires et problèmes de la SFO. Il se chargera de trouver, d'ici le 22.5.1982, un secrétaire central (ou une secrétaire centrale) capable de sorte qu'une proposition valable pourra être soumise à l'assemblée des délégués.

Les autres membres du comité central acceptent une réélection. Leurs noms figurent dans l'état des organes de la SFO à la page 8 du présent numéro.

Sections vérificatrices des comptes et section suppléante

L'Orchestre de Goldach sort de charge. L'Orchestre de Wil/SG reste en charge encore une année avec l'Orchestre de Kloten, jusqu'ici section suppléante. Il reste donc à élire une nouvelle section suppléante dont le domicile ne devrait pas, pour des raisons d'économie, être trop éloigné de Kloten.

9. Propositions du comité central

(Ad point 11 de l'ordre du jour)

Programme de travail 1982

1. Sous l'égide de la commission de musique, l'impression du *nouveau catalogue de la bibliothèque centrale* est à poursuivre et, si possible, à mener à bonne fin.
2. On organisera un nouveau *cours de direction*.
3. On tiendra une journée de travail pour *chefs d'attaque* (Konzertmeister).
4. On organisera un *cours de confection d'anches* pour hautbois et bassons.

10. Lieu de la prochaine assemblée des délégués

(Ad point 13 de l'ordre du jour)

Il n'y a encore aucune proposition. Les dernières années, les lieux de réunion furent les suivants: Delémont (1972), Emmenbrücke (1973), Winterthur (1974), Berne (1975), Olten (1976), Cham (1977), Glion/VD (1978), Affoltern am Albis (1979), Vaduz (1980), Kloten (1981) et Emmenbrücke (1982). Le comité central lance un appel vibrant à toutes les sections de bien vouloir examiner si elles seraient à même, le cas échéant, d'assumer l'organisation de l'assemblée des délégués en 1983. Il accepterait volontiers aussi des propositions pour 1984 et 1985.

Le comité central constate que la SFO ne s'est jamais encore réunie en Valais (par exemple Sion), que Coire (Chur) et une ville du pied du Jura (Soleure, Bienne, Neuchâtel) pourraient aussi entrer en ligne de compte. Dans le beau canton de Thurgovie, de très bons orchestres affiliés à la SFO déploient leur activité. La SFO n'exige pas une organisation dispendieuse, l'assemblée des délégués pouvant être réalisée dans un cadre fort simple. Il est absolument possible que deux orchestres de la même région coopèrent dans ce but. Le secrétaire central, M. Jürg Nyffenegger (téléphone 031/210451) donnera volontiers des renseignements sur les exigences minimales requises.

Cours de direction 1981-1982

Le cours de direction qui se déroulait pendant dix samedis après-midi du 7.11.1981 au 6.3.1982, accusa un plein succès grâce à la bonne volonté des sept élèves-directeurs.

Le moniteur du cours tenait compte de la diversité dans la formation des participants: deux musiciens professionnels étaient liés d'une franche camaraderie à cinq amateurs de musique intéressés à une formation supplémentaire.

Ont bien mérité notre reconnaissance les membres de l'orchestre formé ad hoc d'amateurs de la région de Zurich, en particulier notre membre du comité central, Mlle Isabella Bürgin, qui maîtrisait les travaux administratifs du cours et jouait aussi dans l'orchestre.

Il s'est avéré à nouveau qu'il est important de vouer la plus grande attention à l'obtention d'une technique claire dans la manière de battre la mesure. Dans la vie internationale des concerts, une nouvelle mode veut que des instrumentistes de renom prennent la baguette de chef d'orchestre sans disposer des connaissances les plus élémentaires de la technique de direction! Avant de procéder aux exercices pratiques avec orchestre, on consacrait une heure à la discussion des questions les plus diverses: établissement des programmes et organisation des répétitions, jeu d'après la partition et lecture de celle-ci, discussion des pièces à jouer. Il s'avéra que des conseils relatifs à l'exécution de compositions que les participants préparaient dans leur orchestre, étaient les bienvenus.

Hormis les œuvres que voici: Haendel, Ouverture de «Faramondo», Abel-Mozart, Symphonie, op. VII, no 6, Albinoni, Concert de hautbois, op. IX, no 2, et Joseph Haydn, Symphonie no 3 avec fugue finale, dans lesquelles on rencontre toutes les sortes usuelles de mesures, on traitait aussi des parties, difficiles d'œuvres de la littérature connue de concert. On peut donc prétendre que le but du cours a été atteint. On pouvait constater avec plaisir que chaque participant avait réalisé des progrès substantiels. Plusieurs participants se prononcèrent pour une continuation du cours.

Une collation offerte à la salle Escher du Buffet de la gare de Zurich marqua le point final agréable.

Bâle, 6.3.1982

Maître de chapelle *Fritz Kneusslin*,

Membre de l'Association suisse des directeurs professionnels de musique (ADPM)

Forum der Liebhabermusiker Forum des musiciens amateurs

Orchester, die sich für das Auftreten im Forum der Liebhabermusiker interessieren, wenden sich, wenn sie im Einzugsgebiet von Radio DRS liegen, an eines der Studios in Basel, Bern oder Zürich, oder, wenn sie zum Einzugsbereich von Radio SR gehören, an das Studio Lausanne.

Les orchestres de la Suisse romande qui désirent se produire à Radio SR, voudront bien s'adresser au Studio de Lausanne.

Da die «Sinfonia» nur viermal jährlich erscheint, gelingt es leider nicht immer, die Meldungen von Radio DRS 2. Programm über bevorstehende Sendungen zu dieser Rubrik rechtzeitig zu melden. Wir möchten das Forum der Liebhabermusiker nicht zu einer Sammlung verpasster Gelegenheiten werden lassen. Zwei Sendungen aus dem Monat März dürften immerhin post festum interessieren. Im übrigen möchten wir empfehlen, jeweils die Radioprogramme zu konsultieren, wenn man sicher sein will, nichts zu verpassen. ED.M.F.